



ARRIVE LE
05 SEP. 2022
Communauté de Communes
ACVI

Bages, le 30 Août 2022

Le Maire de Bages

à

**Monsieur le Président de la
CDCACVI
3 impasse de Charlemagne
BP 90103
66704 ARGELES-SUR-MER Cedex**

Objet : Demande de financement au
titre du fonds de concours de solidarité
2022-2026 –
N. Réf. : MC/AB

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, la commune de Bages souhaite réaliser des travaux de mise à jour du schéma doux (phase 2 et 3), et valoriser et sécuriser une piste cyclable nouvellement créée (chemin de Villeneuve) au titre de l'année 2022.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces travaux s'élève à 170 850.60 € HT.

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de financement au titre du fonds de concours de solidarité 2022-2026, accompagné des pièces administratives et techniques liées à l'opération.

Nous vous remercions de bien vouloir accuser la bonne réception du dossier nous permettant de commencer la réalisation du programme d'investissement, sans attendre la déclaration de complétude de notre demande.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre sollicitation, et dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Maire
Marie Cabrera

HÔTEL DE VILLE

22, avenue Jean Jaurès - 66670 BAGES

Tél. 04.68.21.71.25 - mairie@bages66.fr - www.bages66.fr

Imprimé sur papier PEFC

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20220919-DL2022-0164-DE
Date de télétransmission : 28/09/2022
Date de réception préfecture : 28/09/2022



Dossier de demande de financement

Au titre du fonds de concours de solidarité 2022-2026

Nom de la structure : VILLE DE BAGES

Intitulé de l'opération :

- ❖ Valorisation et sécurisation d'une piste cyclable nouvellement créée, Chemin de Villeneuve par des travaux d'aménagement de ses abords
- ❖ Création d'un parcours de santé

Lieu d'implantation du projet : Chemin de Villeneuve sur la commune de BAGES et Parc de Loisirs « les vergers » à Bages (66)

Département : Pyrénées Orientales

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes
Albères Côte Vermeille Illibéris (CCACVI)
3 impasse de Charlemagne
BP 90103
66704 ARGELES-SUR-MER Cedex

Liste des pièces à joindre

Attention : La demande de financement devra être antérieure au démarrage des travaux pour lesquels un dossier est déposé.

PIECES CONSTITUTIVES :

- Lettre de demande de financement**
- Attestation sur l'honneur (A0)**
- Une fiche d'identification (A1)**
- Description de l'opération, calendrier prévisionnel du projet, Budget prévisionnel avec plan de financement (A2)**
- Attestation sur l'honneur de non commencement (A3)**

Annexes :

- Délibération autorisant l'exécutif à solliciter un financement** version spécimen, Conseil Municipal
- Plan de situation et cadastral**
- Autorisation**
Accord du SMBVR par courrier du 09/11/2021 et convention d'embellissement paysager d'une emprise de la parcelle section BC n°38 signée entre SMBVR et la commune de Bages le 15 décembre 2021
- Devis estimatif détaillé**
- RIB**

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du lundi 26 septembre 2022

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : 2022-*****

Demande d'attribution d'un Fonds de concours de « solidarité » à la commune de Bages auprès de la CCACVI

(Annule et remplace la délibération N°2022/045 EN DATE DU 27/06/2022)

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le XX/09/2022

Étaient présents :

--	--	--

Étaient représentés :

Était absent : /

M***** est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	Nombre de procurations :	Nombre d'absent :	Nombre de votants :
------------------------------	--------------------------	-------------------	---------------------

Par délibération n°DL2022-0001 en date du 7 février 2022, le Conseil Communautaire de la CCACVI a décidé d'affecter à chaque commune-membre un montant de fonds de concours de solidarité sur la durée du mandat. Le montant total attribué à la Commune de Bages s'élève à **213 523 euros (deux cent treize mille cinq cent vingt-trois euros)**.

Dans ce cadre, il convient de poursuivre la réalisation de travaux d'aménagements tels que :
La Valorisation et la Sécurisation de la Piste Cyclable nouvellement créée, chemin de villeneuve par des travaux d'aménagement des abords.

Descriptif des travaux :

- ❖ **Valorisation et Sécurisation d'une Piste Cyclable** nouvellement créée, Chemin de Villeneuve par des travaux d'aménagement de ses abords (340 m x 5,5 m soit 1 870 m²) :
- ❖ Conservation d'une bande de 1 mètre d'herbes en bord de route
- ❖ Aménagement d'une bande de 340 m sur 5,5m soit 1 870 m², mise en place d'une bâche géotextile sur toute la surface de plantation avec mise en place d'un goutte-à-goutte
- ❖ Fourniture et plantation d'essences différentes, mise en place d'éléments de décoration (galets, plaquettes de bois...)
- ❖ Sécurisation avec fourniture et mise en place de clôture traversante en bois double lisse (hauteur 1,10 m) et simple lisse (hauteur 0,80 m)

- ❖ **Création d'un Parcours de Santé** au sein du Lieu- dit « le Parc les vergers »

La mise en œuvre d'actions favorisant la pratique d'une activité physique, de façon accessible et adaptée est bénéfique pour la santé quel que soit l'âge. Toutes les études scientifiques démontrent les effets positifs de l'activité physique sur la santé.

Aussi, dans la continuité des diverses orientations politiques, la Ville de Bages souhaite promouvoir le sport en créant un équipement structurant de centralité en accès libre, favorisant les mobilités et le développement de la pratique des sports et loisirs de pleine nature et de diversification.

Un site intergénérationnel permettant d'améliorer le cadre de vie et la vitalité du territoire, accessible à tous, petits et grands y compris les personnes à mobilité réduite qui facilitera la pratique d'une activité sportive en plein air dans un cadre arboré.

Ainsi, tout en diversifiant et renforçant l'aménagement des équipements structurants de la Ville, ce parcours de santé :

- Contribuera au développement dynamique du territoire, avec une attractivité potentielle des communes avoisinantes, favorisant la cohésion sociale à travers une activité commune ;
- Viendra renforcer les activités pour les jeunes (les CLSH et le PIJ pourront l'utiliser les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires).
- Permettra de diversifier l'activité physique et sportive et s'adressera à l'ensemble de la population : pratique en famille, sportif occasionnel ou sportif averti, chacun pourra exécuter son activité à son rythme et selon ses aptitudes, avec utilisation d'agrès disposés tout au long du parcours ;

Séance du 26/09/2022

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : 2022-*****

Demande d'attribution d'un Fonds de concours de « solidarité » à la commune de Bages auprès de la CCACVI

L'échéancier de réalisation de ce projet d'ensemble serait le suivant :

4 ^{ème} trimestre 2022	→ Consultation des entreprises → Ordre de service - Commencement des travaux
Fin 4 ^{ème} trimestre 2022	→ Réception des travaux

Le coût prévisionnel de la dépense de ces travaux d'aménagement s'élève à **170 850,68 € HT** soit 205 020.81 € TTC.

Le plan de financement de cette opération d'ensemble serait le suivant :

Travaux d'Aménagement	
Montant total HT des travaux de Création d'un Parcours de Santé Maîtrise d'œuvre	87 753,00 € 7 648,00 €
Valorisation et sécurisation d'une piste cyclable nouvellement créée Chemin de Villeneuve Maîtrise d'Oeuvre	69 749,68 € 5 700,00 €
TOTAL DEPENSES	170 850,68 €
Subvention Fonds de Concours Taux 32.66 %	55 799,68 €
Subvention Département Taux 15.28 %	26 100,00 €
Autofinancement Communal Taux 52.06 %	88 951,00 €
TOTAL RECETTES	170 850,68 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à XXXXXXX :

- **SOLLICITE** l'attribution du fonds de concours de solidarité auprès de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérés pour un montant 55 799,68 € pour l'opération ci-dessus exposée au titre de l'année 2022.
- **DIT** que ce fond sera versé en section d'investissement sur le compte 13251 du budget principal de la commune.
- **DIT** que ce versement permettra d'abonder la partie résiduelle du financement du projet afin de réaliser ladite opération.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marie CABRERA



Banque de France
1, Rue la Vrillière
75001 PARIS

TRESORERIE
D' ARGELES-SUR-MER
3 IMP DE CHARLEMAGNE
66704 ARGELES SUR MER CEDEX

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) 053

RIB : 30001 00631 C66300000000 77
IBAN : FR38 3000 1006 31C6 6300 0000 077
BIC : BDFEFRPPCCT

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

1 - OBJET :

Intitulé de l'opération :

- ❖ Valorisation et sécurisation d'une piste cyclable nouvellement créée, Chemin de Villeneuve par des travaux d'aménagement de ses abords
- ❖ Création d'un Parcours de santé

Localisation : Chemin de Villeneuve sur la commune de BAGES et Parc de Loisirs « les vergers » à Bages (66)

2 - DESCRIPTION DE L'OPERATION :

Descriptif des travaux :

- ❖ **Valorisation et Sécurisation d'une Piste Cyclable** nouvellement créée, Chemin de Villeneuve par des travaux d'aménagement de ses abords (340 m x 5,5 m soit 1 870 m²) :
- ❖ Conservation d'une bande de 1 mètre d'herbes en bord de route
- ❖ Aménagement d'une bande de 340 m sur 5,5m soit 1 870 m², mise en place d'une bâche géotextile sur toute la surface de plantation avec mise en place d'un goutte-à-goutte
- ❖ Fourniture et plantation d'essences différentes, mise en place d'éléments de décoration (galets, plaquettes de bois...)
- ❖ Sécurisation avec fourniture et mise en place de clôture traversante en bois double lisse (hauteur 1,10 m) et simple lisse (hauteur 0,80 m)

- ❖ **Création d'un Parcours de Santé** au sein du Lieu- dit « le Parc les vergers »

La mise en œuvre d'actions favorisant la pratique d'une activité physique, de façon accessible et adaptée est bénéfique pour la santé quel que soit l'âge. Toutes les études scientifiques démontrent les effets positifs de l'activité physique sur la santé.

Aussi, dans la continuité des diverses orientations politiques, la Ville de Bages souhaite promouvoir le sport en créant un équipement structurant de centralité en accès libre, favorisant les mobilités et le développement de la pratique des sports et loisirs de pleine nature et de diversification.

Un site intergénérationnel permettant d'améliorer le cadre de vie et la vitalité du territoire, accessible à tous, petits et grands y compris les personnes à mobilité réduite qui facilitera la pratique d'une activité sportive en plein air dans un cadre arboré.

Ainsi, tout en diversifiant et renforçant l'aménagement des équipements structurants de la Ville, ce parcours de santé :

- Contribuera au développement dynamique du territoire, avec une attractivité potentielle des communes avoisinantes, favorisant la cohésion sociale à travers une activité commune ;
- Viendra renforcer les activités pour les jeunes (les CLSH et le PIJ pourront l'utiliser les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires).
- Permettra de diversifier l'activité physique et sportive et s'adressera à l'ensemble de la population : pratique en famille, sportif occasionnel ou sportif averti, chacun pourra exécuter son activité à son rythme et selon ses aptitudes, avec utilisation d'agrès disposés tout au long du parcours ;

Le coût prévisionnel de la dépense de ces travaux d'aménagement s'élève à **170 850,60 € HT** soit 205 020.72 € TTC.

3 – CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET :

- **Date de début et fin de l'opération :** du 20/10/22 au 31/12/22

① Précisez les dates de déroulement des travaux

L'échéancier de réalisation de ce projet d'ensemble serait le suivant :

4 ^{ème} trimestre 2022	→ Consultation des entreprises → Ordre de service - Commencement des travaux
Fin 4 ^{ème} trimestre 2022	→ Réception des travaux

- **Date de début et fin d'acquittement des dépenses :** du 01/11/22 au 31/01/23

- **Autorisations administratives requises :** oui non

① Exemple d'autorisations : permis de construire, déclaration d'intérêt général, ...

<i>Autorisations obtenues et date d'obtention</i>	<i>Autorisations restant à obtenir et dates prévisionnelles d'obtention</i>
Accord du SMBVR par courrier du 09/11/2021 et convention d'embellissement paysager d'une emprise de la parcelle section BC n°38 signée entre SMBVR et la commune de Bages le 15 décembre 2021	/

4 - BUDGET PREVISIONNEL :

Travaux d'Aménagement	
Montant total HT des travaux de Création d'un Parcours de Santé	87 753,00 €
Maîtrise d'œuvre	7 648,00 €
Valorisation et sécurisation d'une piste cyclable nouvellement créée Chemin de Villeneuve	69 749,60 €
Maîtrise d'Oeuvre	5 700,00 €
TOTAL DEPENSES	170 850,60 €
Subvention Fonds de Concours Taux 32.66 %	55 799,60 €
Subvention Département Taux 15.28 %	26 100,00 €
Autofinancement Communal Taux 52.06 %	88 951,00 €
TOTAL RECETTES	170 850,60 €

A3

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Marie CABRERA, Maire, représentant légal de la commune de BAGES (66670)

- atteste sur l'honneur que l'opération d'ensemble « Valorisation et sécurisation d'une piste cyclable nouvellement créée, Chemin de Villeneuve par des travaux d'aménagement de ses abords » ET la création d'un Parcours de santé n'ont pas connu de début d'exécution à ce jour.

Fait à Bages, le 30/08/2022

Signature :

Le Maire,

Marie CABRERA





ROGNAGE DE SOUCHES - ELAGAGE ACROBATIQUE
SOIN DES PALMIERS - ENTRETIEN D'ESPACES-VERTS

Email : oreane@wanadoo.fr

TÉL / Fax : 04.68.54.92.72

215, Chemin du Pas de la Paille - 66000 - PERPIGNAN

www.oreane-paysagiste.fr

Malrie BAGES

22 Avenue Jean Jaurès

66670 BAGES



DEVIS

N° I-21-10177 du 21/11/2021

Page N° 1/2

Désignation	Qté	Uté	Prix Vente	Montant HT
Concerne l'aménagement de la bande face à la nouvelle zone artisanale.				
Délai: à partir de décembre 2021 / janvier 2022				
Validité du devis: 2 mois				
Ros rémy				
0672938732				
Aménagement d'une bande de 340m sur 5,5 M				
Total de 1870m²				
Conservation d'une bande de 1 m d'herbe en bord de route				
Mise en place d'une bache géotextile sur toute la surface de plantation avec mise en place d'un goutte à goutte.				
Apport de terreaux pour les plantations				
Plantations de divers sujets (46 sujets de chaque essences): Abélia, Buddléja, Asphodéline, Callistemon, Myrthe, Ceanothus, Cordylina, Cistus, Echlum, Féjous, Genet, Mahonia, Micanthus, Phormium, Teucrium, Hespéracol, Cassia, Grévilla, Plumbago, Agaphante, Achillée, Agastache, Bulbinella, Gaura, Helianthus, Jacobinia orange, Lantana, Lavande, Pitos, Salvia, Santolina				
Mise en place d'un goutte à goutte raccordé à une arrivé d'eau de la ville.				
Fourniture et plantation	1,00		27 600,00	27 600,00
Fourniture et mise en place du système d'irrigation	1,00		3 700,00	3 700,00
Mise en place d'élément de décoration				
- galet en 20/40				
- plaquettes de bois				
- briquelette calibrée 12/20				
- rouleaux vergèse 10/15				
Fourniture et mise en place	1,00		15 350,00	15 350,00
Les végétaux étaient disponibles le jour de l'établissement du devis.				
Celui-ci peut subir une plus value ou moins value selon le délais de la prise de décisions et de la disponibilité.				
Nous nous réservons le droit de changer de plantes si celle-ci n'est plus				

Désignation	Qté	Uté	Prix Vente	Montant HT
<i>disponibles lors de la commande.</i>				

Taux TVA	Montant H.T.	Valeur TVA
20,00	46 650,00	9 330,00
	Total TVA	9 330,00

Total Net H.T. 46 650,00 €
 Total TVA 9 330,00 €
 Net à Payer 55 980,00 €

Fait à le / /
 Signature, précédée de la mention « bon pour accord »

S.A.S. au capital de 76235. Siret 393 488 246 00027 - Code APE 8130Z - N° TVA Intracommunautaire : FR81393488246
 Exempté 0% pour paiement anticipé - Taux de pénalité de retard : 0,5% par mois
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, en cas de paiement en retard : 40€. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, une indemnisation complémentaire sera due, sur justificatifs.

Adresse du chantier

Route de Villeneuve de la Raho
66670 BAGES
A l'attention de Mr SOLE

VILLE DE BAGES
Mairie
22 Av Jean JAURES
66670 BAGES

BAGES - Mairie
Sécurisation voie douce

DEVIS N° 15393

du 10/12/2021

Page 1

Affaire suivie par SAADI Mansour Port 06 11 94 73 03 m.saadi@medclo.fr

LIBELLE	QTE	U	PU. HT	TVA	TOTAL HT
Clôture en bois traversante double lisse Hauteur 1,10 M hors sol Fourniture et pose comprenant : Poteaux diam 140 mm Clôture traversante double lisse diam 80 mm Fixation de la lisse par emboitement sur poteau bois L'ensemble en bois traité par autoclave classe IV Scellement dans massifs béton normalisé B16 tous les 2,50 ml	320,000	ML	38.65	20%	12 368.00
Clôture en bois traversante simple lisse Hauteur 0,80 m hors sol Fourniture et pose comprenant : Poteaux diam 140 mm Clôture traversante simple lisse diam 80 mm Fixation de la lisse par emboitement sur poteau bois Scellement des poteaux dans massifs béton normalisé B16 tous les 2,50 ml	330,000	ML	32.52	20%	10 731.60

BAGES - Mairie
Sécurisation voie douce

DEVIS N° 15393

du 10/12/2021

Page 2

Taux de TVA	Base HT	Montant TVA
20%	23 099.60	4 619.92

Validité 30 jours

Pour l'entreprise :

MONTANT H.T. 23 099.60
TVA GLOBALE 4 619.92
MONTANT T.T.C. en Euros 27 719.52
Vingt sept mille sept cent dix neuf euros et cinquante deux cents

Pour le client :

Bon pour accord, le / /
:



Pin Rouge du Nord – autoclave classe 4 – CTB+

Provenance : France (Limousin)

Aspect : Brun rouge, nettement veiné, fil droit, grain assez fin.

Durabilité, résistance aux :

- Champignons : moyennement à faiblement durable
- Capricornes : sensible
- Vrillettes : durable
- Lyctus : sensible

Classe risque : - 4 (avec traitement)

Stabilité :

- Stabilité dimensionnelle : moyenne
- Adaptation à l'humidité ambiante : rapide.
- Aptitude au séchage : sans difficulté
- Facile à usiner

Caractéristiques mécaniques :

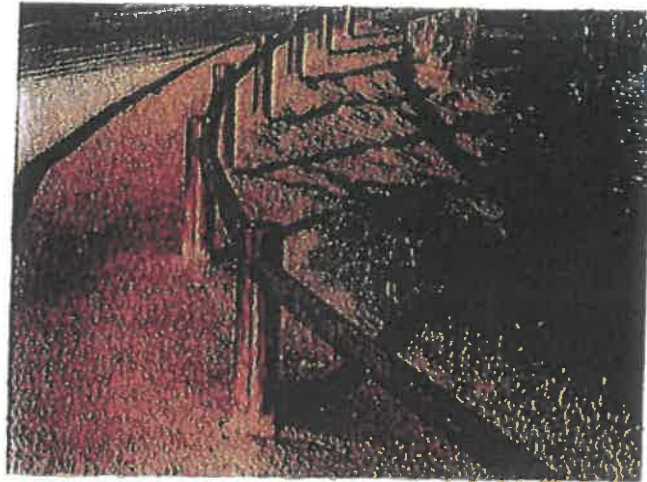
- Densité à 12% : de 0.44 g/cm³ à 0.47 g/cm³
- Module d'élasticité en flexion : 71 N/mm²
- Conductivité thermique : 0.10 à 0.13 W/mK

Certification : PEFC

Traitement : Classe IV, Contact avec le sol ou l'eau douce. Aménagements extérieurs, terrasses. Contre pourritures, insectes et termites.

SARL SGE BOIS MEDITERRANEE

ZA Carrer d'en Cavailles – 66160 LE BOULOU - Tél : 04.68.83.14.25 – Fax : 04.68.83.14.51
Capital de 1000 € - N°Siret 884 409 244 00016



Poteau diam.14cm, percé de trou diam 8 cm pour les lisses (de 1 à 3 lisses)

Entraxe entre poteau 2.50m

Pour les angles, prévoir le doublage des poteaux.

Pin traité autoclave Cl4.

Traçabilité et traitement du bois

Provenance : France (Jura - Limousin)

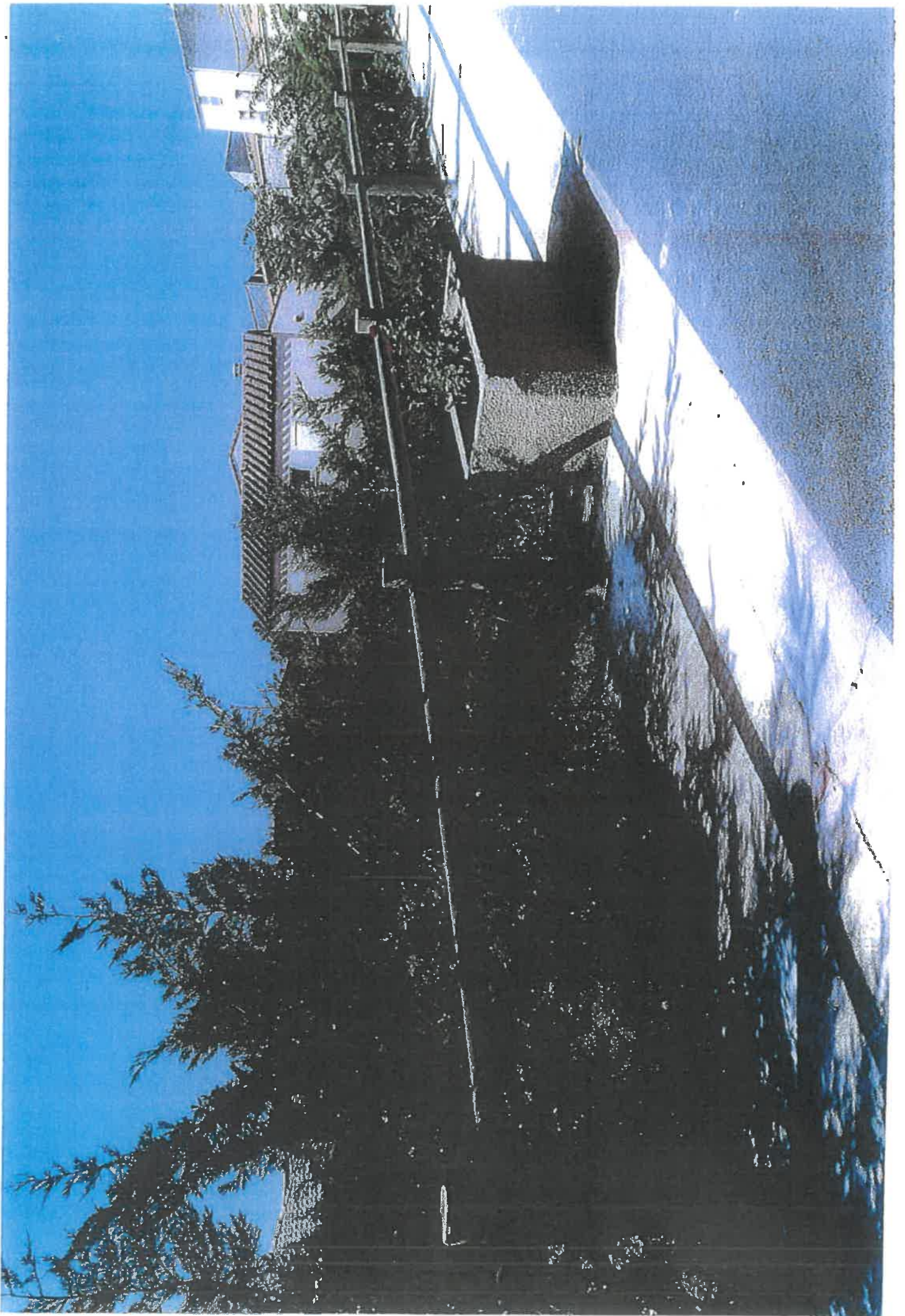
Essence : Pin sylvestre

Traitement : Classe IV (CX 10 de Wolmanit)

Protéger le bois sans nuire à l'environnement, tel est le but de la préservation moderne. Les bois d'extérieur exposés aux intempéries ou mis au contact du sol sont particulièrement menacés par les champignons et les insectes.

Le Wolmanit®CX-10, produit de traitement par autoclave sans chrome ni arsenik, offre une protection des bois sûre, économique et respectueuse de l'environnement.

Certification FSC (Forest stewardship Council) : La FSC est une organisation internationale qui favorise la gestion responsable des forêts et propose des normes internationales pour la gestion des forêts. Le label de qualité FSC y est associé.



Clôture traversante

Clôture bois,
existe en simple lisse ou en double lisse.
Ensemble traité autoclave classe 4.



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE BAGES



COMMUNE DE BAGES
22 Avenue Jean Jaurès
66670 Bages

TRAVAUX POUR LA REALISATION
D'UN PARCOURS DE SANTE

LOT 1 : PARCOURS DE SANTE
LOT 2 : MOBILIER FITNESS

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX

Maître d'œuvre :

Roussillon Topo Ingénierie
71, Route du Moulin d'Orles
66 000 Perpignan



RTI
Roussillon Topo Ingénierie

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°20485a - Aménagement d'un parcours de santé

Lot n°1 - VOIRIE - EAUX PLUVIALES

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1.1.1	Installation de chantier	U	1	1000,00	1000,00
1.1.2	Débroussaillage et nettoyage	m²	2200,00	0,20	440,00
1.1.3	Abattage, déssouchage et découpage d'arbres	U	5	100,00	500,00
1.1.4	Elagage				
1.1.4.1	Elagage des rejets	U	5	50,00	250,00
	Sous Total				2190,00
1.2	TERRASSEMENTS GENERAUX				
1.2.1	Déblais en terrain naturel	m3	600,000	8,00	4800,00
1.2.2	Evacuation des déblais en décharge	m3	600,000	6,00	3600,00
1.2.3	Géotextile de classe 7	m²	2000,00	2,50	5000,00
	Sous Total				13400,00
1.3	VOIRIE				
1.3.1	Mise en œuvre de GNT 0/20 - ép. 0.20m	m3	400,000	32,00	12800,00
1.3.2	Réglage et compactage du fond de forme	m²	2000,00	1,00	2000,00
1.3.3	Essais à la plaque /250m²	U	1	800,00	800,00
1.3.4	Réalisation d'un sol en stabilisé ép 10cm pour un parcours sportif	m²	2000,00	12,00	24000,00
1.3.5	Fourniture et pose de bancs	U	2	800,00	1600,00
1.3.6	Fourniture et pose de corbeilles	U	2	300,00	600,00
1.3.7	Fourniture et plantation d'un Arbre fruitier + fosse 6m3	U	5	350,00	1750,00
1.3.8	Garantie d'entretien et de reprise 2 ans	U	1	1000,00	1000,00
	Sous Total				44550,00
1.4	ASSAINISSEMENT				
1.4.1.1	Ouverture de tranchée 0.30/0.80 en terrain toute nature	ml	30,00	12,00	360,00
1.4.1.2	Evacuation, transport et déchargement des terres extraites-en décharge à la char	m3	30,000	6,00	180,00
1.4.1.3	Lit de sable(ou grain de riz) en fond de fouille en enrobage	m3	9,000	34,00	306,00
1.4.1.4	Remblai en concassé de carrière 0/20	m3	21,000	32,00	672,00
1.4.1.5	Fourniture et mise en place grillage avertisseur rouge	ml	30,00	1,50	45,00
1.4.1.6	Canalisation Ø300 Béton 135A	ml	30,00	60,00	1800,00
1.4.1.7	Fourniture et pose de têtes de buse sécurité préfabriquées				
1.4.1.7.1	Ø300	U	2	400,00	800,00
1.4.1.8	Fourniture et pose d'avaloir ou grille D400				
1.4.1.8.1	Fourniture et pose d'une grille plate ou concave D400 600X600	U	2	700,00	1400,00
1.4.1.9	DOSSIER D'EXECUTION:				
1.4.1.9.1	Réalisation des plans d'exécution Voirie et réseau EPL	Frt	1,00	500,00	500,00

RTI -

Le : 14/02/2022

71 route du moulin d'Orles - 66000 Perpignan

Page : 1

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°20485a - Aménagement d'un parcours de santé

Lot n°1 - VOIRIE - EAUX PLUVIALES

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
1.4.1.9.2	Réalisation des DOE en 4ex Voirie et réseau EPL	Frt	1,00	500,00	500,00
Sous Total					6563,00
TOTAL H.T.					72963,00
TVA à 20,00 %					14592,60
TOTAL T.T.C.					87555,60

RTI -

QUANTITATIF ESTIMATIF

Affaire n°20485a - Aménagement d'un parcours de santé

Lot n°2 - MOBILIER

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
2.1	MOBILIER DE FITNESS				
2.1.1	Fourniture et pose d'un panneau de départ	U	1	750,00	750,00
2.1.2	Fourniture et pose de panneau d'agrès sur poteau	U	8	500,00	4000,00
2.1.3	Fourniture et pose de barre de traction double - 1	U	1	1500,00	1500,00
2.1.4	Fourniture et pose d'un espalier double horizontal - 2	U	1	2900,00	2900,00
2.1.5	Fourniture et pose d'un combiné stepper-Twister - 3	U	1	2500,00	2500,00
2.1.6	Fourniture et pose d'un vélo elliptique - 4	U	1	3000,00	3000,00
2.1.7	Fourniture et pose d'un Push-Pull - 5	U	1	3000,00	3000,00
2.1.8	Fourniture et pose de barres parallèles - 6	U	1	1200,00	1200,00
2.1.9	Fourniture et pose d'une planche à abdominaux - 7	U	1	1200,00	1200,00
2.1.10	Fourniture et pose d'un étire cuisse - 8	U	1	1000,00	1000,00
	Sous Total				21050,00
	TOTAL H.T.				21050,00
	TVA à 20,00 %				4210,00
	TOTAL T.T.C.				25260,00

RECAPITULATIF CHAPITRE

Affaire n°20485a - Aménagement d'un parcours de santé

Code	Désignation	Montant estimatif HT
1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES	2190,00
1.2	TERRASSEMENTS GENERAUX	13400,00
1.3	VOIRIE	44550,00
1.4	ASSAINISSEMENT	6563,00
2.1	MOBILIER DE FITNESS	21050,00
TOTAL H.T.		87753,00
TVA à 20,00 %		14592,60
TOTAL T.T.C.		87555,60